

Contribution SRHH - FNASAT

Voici quelques modifications que nous souhaiterions ajouter :

- P.7, premier paragraphe, ajouter le mot "habitat" après "développement d'une offre qui tienne compte"
- P.44 : le terme couramment utilisé pour désigner le schéma est celui de "Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage"
- P.46 : il y a quelques problèmes dans les chiffres annoncés.
 - **Tableau aires permanentes d'accueil** — au terme des différents schémas, les objectifs sont les suivants :
 - Paris, 200 places en tout.
 - Pour la Seine-et-Marne, 1203 places sont prescrites et 932 ont été réalisées.
 - Pour l'Essonne, si l'on inclut le moyen passage, l'objectif devrait être de 753 places.
 - Pour le 92, l'objectif est de 300 places.
 - Pour le 93, l'objectif est de 565 places.
 - Pour le 95, objectif de 570 places.
 - Peut-être faudrait-il ajouter le bilan des **aires de grand passage**.
 - **Terrain familiaux locatifs** – au terme des différents schémas, les objectifs sont les suivants :
 - 95, 588 places.
 - 91, le SD prévoit 13 terrains familiaux locatifs pour 324 places.
 - 77, 449 places.